

Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 13 juin 2023

Délibération n° 065-2023

Point 03.14

Point 03.14. de l'ordre du jour

Calendriers dérogatoires – Faculté de psychologie

EXPOSE DES MOTIFS

La Faculté de psychologie souhaite demander une dérogation au calendrier général.

Habituellement les options en L2, L3 ainsi que les épreuves à rédactions en L1 sont faites avant les congés de fin d'année. Compte-tenu des effectifs importants en licence de Psychologie et donc du temps important nécessaire pour les corrections, mais aussi pour permettre, aux étudiants d'étaler leurs épreuves sur une période plus longue, la faculté de Psychologie demande une dérogation au calendrier général.

La semaine 14 serait ainsi « semaine14 » ou « Examens session S1 ». Il est proposé le maintien de la possibilité d'une semaine d'examens avant les congés de fin d'année.

Le point a été approuvé par le conseil de composante le 19 mai 2023 à l'unanimité.

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte les **calendriers dérogatoires de la Faculté de psychologie**

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	30
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	3
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Faculté de psychologie

Fait à Strasbourg, le 14 juin 2023

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau

Extrait du procès-verbal du conseil de faculté du 19/05/2023

« 3. Point enseignement :

a) Calendrier universitaire :

Le calendrier universitaire 2023-2024 a été envoyé au mois d'avril aux composantes. Celui-ci a changé avec un démarrage des cours la 2^{ème} semaine de septembre ce qui décale le calendrier général d'une semaine. Ainsi la période d'examens du 1^{er} semestre ne débute plus une semaine avant les congés de Noël mais seulement en janvier. Pourquoi demander une dérogation à la faculté de Psychologie ? Habituellement les options en L2, L3 ainsi que les épreuves à rédactions en L1 sont faites avant les congés de fin d'année. Compte-tenu des effectifs importants en licence de Psychologie et donc du temps important nécessaire pour les corrections, mais aussi pour permettre, aux étudiants d'étaler leurs épreuves sur une période plus longue, la faculté de Psychologie demande une dérogation au calendrier général. La semaine 14 serait ainsi « semaine14 » ou « Examens session S1 ». Il est proposé de voter sur le maintien de la possibilité d'une semaine d'examens avant les congés de fin d'année : unanimité pour... »

Eva LOUVET

Doyen

Affaire suivie par :

Patrice Lang

Responsable Administratif

Tel : +33 (0)3 68 85 19 49

Patrice.lang@unistra.fr

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Fait à Strasbourg, le 19 mai 2023

Le responsable administratif
de la Faculté de Psychologie


Patrice LANG